PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Prévention du décrochage scolaire, sécurisation des parcours et mobilité des alternants
Lancement d'un appel à projets régional FSE+
2 novembre 2026 au 14 janvier 2027



Le programme national FSE + doit permettre, dans sa priorité 2, de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et de renforcer leur employabilité notamment par la réussite éducative.
L'objectif spécifique (OS) F vise à promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation.

D'après le baromètre jeunesse 2021 de l'Institut National de la jeunesse et de l'éducation populaire et de l'INSEE, 15,9% des jeunes néo-aquitains sont sans diplôme (hors brevet) ce qui est inférieur à la moyenne nationale (17%) mais reste notable. S'agissant de l'alternance, selon l'étude menée par l'AFPA en 2023 sur commande de la DREETS Nouvelle-Aquitaine, au sein d'un échantillon de 476 apprentis, 90 déclarent avoir déjà connu une rupture dans leur parcours.

L'action du FSE+, à travers cet appel à projets, est d'agir en prévention auprès des jeunes qui présentent des signaux forts de rupture mais qui n'ont pas totalement décroché. Les projets devront prendre en compte toutes les problématiques de frein rencontrées par les jeunes pour renforcer leur capacité à suivre leur parcours jusqu'à son terme.

Pour répondre à ce contexte, la DREETS Nouvelle-Aquitaine lance l'appel à projets
« Prévention du décrochage scolaire,
sécurisation des parcours et mobilité européenne des alternants n°5 ».

FSE +
Priorité 2
OS F

L'appel à projets… en bref !

⇨ **Actions visées :**

- **Actions visant à favoriser l'accès à l'éducation et sa continuité effective :** Prévention et lutte contre le décrochage en agissant sur tous les facteurs de risque, remédiation visant le maintien en classe, développement de l'école inclusive, aide à la remise à niveau des élèves sur les savoirs fondamentaux, prévention des grossesses précoces, aide à la scolarisation des enfants de foyers concernés par le mal logement et des enfants des foyers des populations itinérantes, actions de coordination des acteurs du décrochage scolaire, création et diffusion de méthodes et outils pédagogiques etc.
- **Actions visant à soutenir la réussite des élèves, pouvant comprendre :** soutien aux établissements labellisés « cordées de la réussite » et internats d'excellence/de la réussite, actions favorisant l'accès aux études supérieures et la réussite en milieu scolaire etc.
- **Actions visant à favoriser la réussite des apprentis et alternants (de moins de 30 ans) :** aides aux apprentis et salariés en alternance, mise en relation avec les entreprises, développement d'une culture de prévention des risques professionnels, sécurisation des parcours en alternance, soutien à la mobilité transfrontalière etc.

⇨ **Candidats éligibles :**

Tout type de structure ayant une compétence, une expertise dans le domaine.
Projets de mobilité européenne : CFA-OFA uniquement.
Les opérations collaboratives *(dites "chef de filât" ou "en consortium")* sont éligibles, à condition que le chef de file soit porteur expérimenté en termes de fonds européens et dans la limite de 5 partenaires.

⇨ **Public cible :**

- **Les élèves scolarisés au primaire ou secondaire ;**
- **Les alternants ou apprentis de moins de 30 ans en risque de rupture.**
- **Projets de mobilité européenne : soutien aux postes « référents mobilités », pas de participants directs.**

⇨ **Période de réalisation des opérations :** 1er septembre 2027 - 31 août 2028

⇨ **Enveloppe disponible :** 5 000 000 € *(dont 2 250 000 € sous réserve de disponibilité)*

L'appel à projets est à découvrir sur le site du Fonds social européen en France

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **14 janvier 2027.**

Un webinaire de présentation de l'appel à projets est prévu le jeudi 26 novembre à 10h, inscription au lien suivant : Inscription.

Des rendez-vous individuels pourront être demandés après ce webinaire.

L'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine
Cofinancé par l'Union européenne

Contacts pour cet appel à projets : DREETS Nouvelle-Aquitaine - Département Fonds européens
Florian PAJOT – florian.pajot@dreets.gouv.fr
Anne-Laure LIARDOU – anne-laure.liardou@dreets.gouv.fr